



académie
Poitiers 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Deux-Sèvres
éducation
nationale



Groupe Sciences 79



ACADÉMIE DE POITIERS
Département des Deux-Sèvres
Site de Niort



DOSSIER RESSOURCES

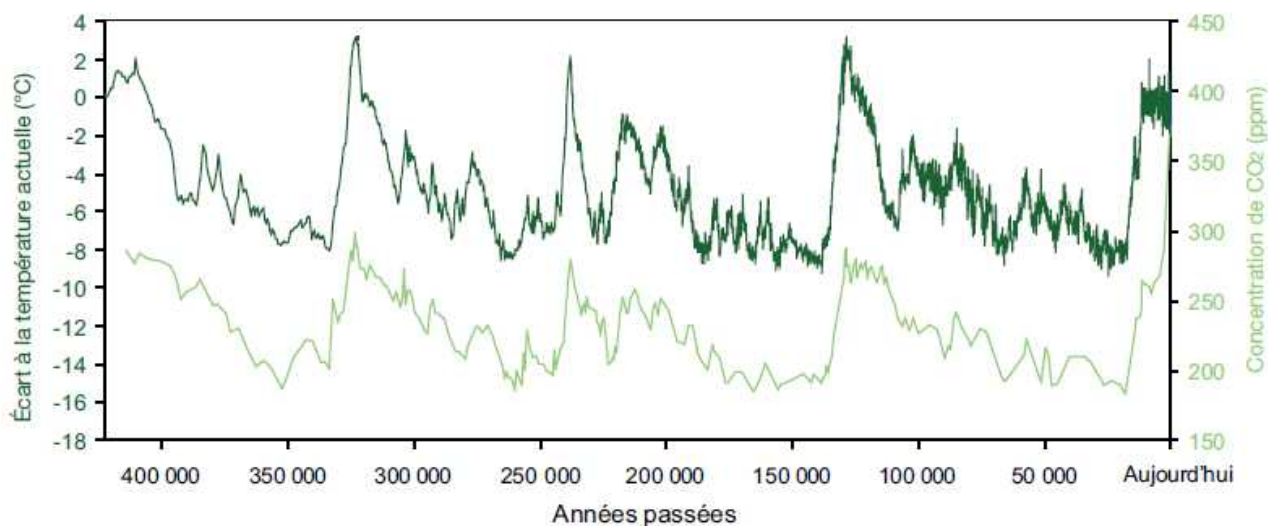


Climat : Eduquer Lutter Sensibiliser Innover Universaliser S'engager



3) Y a-t-il eu des changements climatiques dans le passé ?

Température et concentration de CO₂ dans l'atmosphère
au cours des 400 000 dernières années avant l'ère industrielle



Ces résultats ont été obtenus à partir de l'analyse de carottes de glace à Vostok (Antarctique).

Source : World Data Center for Paleoclimatology, Boulder & NOAA Paleoclimatology Program

Joël Cornette • Professeur à l'université Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis

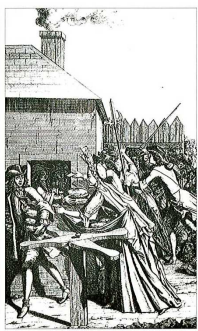
Les années terribles du Roi-Soleil

Printemps très pluvieux, automnes humides ou froids, hivers rigoureux entraînant famines et épidémies... Les dérèglements du climat des années 1690 puis en 1709-1710 ont provoqué leurs cortèges de malheurs. Et assombrir la fin du règne de Louis XIV.

« **D**es froids torrens de décembre! Les champs partout sont noyés. Cérès [déesse de la fertilité] s'enfuit éplorée De voir en proie à Borée [le Nord] Ses gâteaux [leurs labours] d'épis changés. Et sous les urnes fangeuses! Des Hyades [nymphe] orageuses! Tous ses trésors submergés... » Dans son *Ode sur la prise de Namur* parue en juillet 1693, Boileau évoque ainsi les désordres météorologiques qui accablent le royaume depuis plusieurs mois. Comme à son habitude, en ce printemps 1692, Louis XIV est parti à la guerre. Cette année-là, il commande en personne le siège de Namur. Un long siège, mené sous une pluie ininterrompue et battante. « Pendant près de trois semaines, explique La Colonie, un jeune officier alors sous les ordres de Vauthan, la pluie ne discontinua point, et rendit les routes du camp dans des terres grasses et argileuses si impraticables qu'il était presque impossible de voitures, de la rivière jusqu'aux batteries, les munitions nécessaires pour servir l'artillerie. »

Le roi subit de plein fouet les conséquences de ce printemps pourri : « Le plus détestable comment qui fut jamais » (marquis de Sourches), « la plus douloureuse goutte qu'il ait encore ressentie » (Saint-Simon). A l'arrière, Mme de Maintenon se lamente : « Il pleut à verse depuis que nous y sommes ; la ville [Dinant] est crœlée à ne pouvoir s'en tirer... »

Depuis l'automne 1691, la France subit un dérèglement des températures et des précipitations. A Paris, il a gelé 15 jours en novembre 1691, 19 jours en décembre, 27 jours en janvier 1692, 18 jours en février. Résultat : les céréales poussent mal et avec retard, les travaux des champs sont ralentis. Le 22 juillet 1692, jour de la Sainte-Madeleine, celui où l'on commence d'habitude à couper les blés dans les grandes plaines de



En 1693, pour lutter contre la famine, Louis XIV fait vendre du pain son marché au Louvre. La foule afflue (BNF ; ci, Roger-Viollet).

l'Île-de-France, un ecclésiastique parisien, Gilles Hurel, consigne dans son journal : « Jamais on n'a vu un temps si enragé et si dangereux pour les fruits et les biens de la terre, qui étaient en abondance partout et qui sont en grand danger de périr... »

Les récoltes sont maigres, catastrophiques même dans certaines provinces. En Anjou, « on voyait de gros vers tous goulonnés et vifs dans les pois et les fèves au lieu de coxons [cosses] » ; en Touraine, les blés sont « brouillés [rouillés] par les pluies continuelles de l'été et les froidures... ». Seuls le Languedoc et la Provence, qui souffraient de la sécheresse depuis plusieurs années, semblent épargnés.

Après un hiver 1692-1693 à peu près normal, les choses se gâtent de nouveau au printemps 1693. Le mois de mai est singulièrement humide et froid : 19 jours de pluie à Paris et une température inférieure de 2,1 °C en moyenne dans la capitale. Dans tout le royaume, l'Eglise ordonne des processions pour tenter d'apaiser les populations apeurées, qui en appellent aux reliques et aux saints protecteurs.

Comme en 1692, les blés souffrent. Ils germent en août, alors que la chaleur est subitement devenue intense. Mais le retour des fortes pluies, en septembre, les fait définitivement pourrir. La récolte se révèle désastreuse dans de nombreuses provinces, notamment dans le Bassin parisien, le Centre, le Sud-Ouest.

Dans le courant du mois d'octobre 1693, le Conseil royal ordonne de construire une trentaine de grands fours dans la cour du Louvre, à Paris, pour cuire chaque jour environ mille rations de pains, vendues deux sous la livre. La vente commence le 20 octobre. Elle se déroule de huit heures du matin à quatre heures de l'après-midi, en cinq points de la capitale : le Louvre, les Tuileries, la Bastille, le Luxembourg, la rue d'Enfer. La population se précipite, y compris des gens aisés.

Le 2 décembre 1693, le lieutenant de police La Reynie fait part de son désarroi devant une situation devenue incontrôlable : « Tous les marchés ont été aujourd'hui si difficiles qu'il est, en somme, impossible d'empêcher qu'il n'arrive quelque grand désordre, si les choses subsistent encore un peu de temps sur le même pied. [...] La multitude renouvelle ses menaces, et on y entend dire, sans qu'il soit possible d'y remédier, qu'il faut aller piller et saccager les richesses... » L'hiver 1693-1694 se singularise par sa sécheresse et sa rigueur : il fait - 13 °C à Paris le 24 janvier 1694. Ce froid intense est

suivi d'une période sans précipitations. En six mois, de janvier à juin 1694, il ne tombe que 94 mm de pluie sur la capitale — contre 252 mm et 303 mm en 1692 et 1693. A plusieurs reprises au printemps 1694, les marchands n'apportent ni blé, ni seigle, ni orge aux halles de Paris, attirant le mécontentement populaire. Le seigle de blé, qui se vendait 34 livres le 3 avril, atteint 52 livres le 1^{er} mai. Les scènes de pillage se multiplient aux environs de la capitale.

Par bonheur, les pluies reviennent enfin et la récolte de l'année 1694 se révèle meilleure. Le 14 août, l'archevêque de Paris publie un mandement afin que commencent, dès le lendemain, dans toutes les églises, des prières de quarante heures : il faut rendre « grâce à Dieu de la récolte de cette année qui répare abondamment la sécheresse des deux dernières ».

Les conséquences démographiques de ces deux années de « stérilité », comme on dit à l'époque, ont été dramatiques. Les pertes humaines provoquées par la famine, la maladie et les épidémies (typhoïde, scorbut, ergotisme, etc.) qui se sont abattues sur des corps affaiblis ont été chiffrées essentiellement à partir des registres paroissiaux.

Au terme d'une rigoureuse analyse, Marcel Lachiver décompte 2 836 800 habitants disparus en deux ans, soit 1,3 million de plus qu'au cours de deux années « moyennes », dans une France qui regroupe alors environ 20 millions d'âmes. Au total, la crise de 1693-1694 aura provoqué presque autant de victimes que la guerre de 1914-1918, mais en deux ans au lieu de quatre et dans un pays deux fois moins peuplé.

Marcel Lachiver conclut : « Au risque de paraître iconoclaste, on peut affirmer que la France n'a jamais connu, depuis trois siècles, de catastrophe démographique analogue à celle de la fin du XVII^e siècle. Ni les guerres de la Révolution et de l'Empire (1 350 000 morts en vingt-trois ans, dans une France de 30 millions d'habitants), ni évidemment la guerre de 1870, ni celle de 1939-1945 n'ont provoqué autant de morts en si peu de temps ».

En 1693-1694, les famines furent d'autant plus redoutables que les grandes plaines de l'Île-de-France commençaient à se

spécialiser : elles tendaient à produire majoritairement du blé destiné à nourrir la capitale, en expansion constante. La ville de Paris, forte alors de 450 000 ou 500 000 habitants, consommait en effet de 4 000 à 5 000 hectolitres de blé par jour. A l'inverse, dans les pays de bocage, la polyculture favorisait une meilleure résistance aux désordres météorologiques. La Bretagne, dotée par ailleurs d'un climat relativement privilégié, l'Est et le Sud-Est furent moins touchés.

Enfin, les hommes ajoutèrent leurs maux à ceux provoqués par la nature. La guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697) entraîna en effet une surfiscalisation de précaution du budget des paysans et des artisans. Il faudra attendre les années 1705-1706 pour que les pertes des années 1692-1694 soient effacées.

Tout se détraque de nouveau à la fin de l'année 1708. Après un automne rigoureux, la chute de la température dans la nuit des Rois, en janvier 1709, est impressionnante : il faisait + 10,7 °C le 5 janvier à Paris, et - 3,1 °C le lendemain 6 janvier. Ce froid intense se prolonge jusqu'à la fin du mois de mars. On mesure - 20 °C en moyenne dans l'Île-de-France en janvier et février. Un épais manteau de neige recouvre presque entièrement le royaume. Les fleuves et les rivières ont débordé et leurs



NOTES

1. Cité par Marcel Lachiver, *Les Années de misères*, Paris, Fayard, 1991, pp. 105-106.
2. Cité par François Lefebvre, *Les Histoires et la mort en Anjou au XVI^e et au XVII^e siècles*, Paris, La Haye, Mouton, 1971, op. cit., pp. 203-206.
3. Cité par Marcel Lachiver, op. cit., p. 132.
4. L'Autriche, certains princes allemands, la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne contre la France de Louis XIV jugée agressive. Cette guerre est indécise par son résultat.

(cf. Joël Cornette, p. 42).

Précisons cependant que cette époque réputée particulièrement difficile à vivre fut celle de deux révolutions majeures, la révolution agricole du XVIII^e siècle et la révolution industrielle à partir des années 1780 :

D'autre part, on a déjà vu des fluctuations courtes qui ont surpris les contemporains. Les sources signalent la production de fraises à Noël à Lige en 1116. A la mi-janvier 1409, à Boulogne-sur-Mer, on voit fleurir des violettes, des amandiers,

ont produit sur les côtes anglaises et hollandaises une « onde de tempête », un raz-de-marée qui a dévasté un million d'hectares et provoqué la mort de milliers de personnes ! Bien avant ce cataclysme, on sait que certaines de ces « ondes de tempête », au

L'HISTOIRE N° 257 SEPTEMBRE 2001

42

L'HISTOIRE N° 257 SEPTEMBRE 2001

43

L'HISTOIRE N° 257 SEPTEMBRE 2001

36

L'HISTOIRE N° 257 SEPTEMBRE 2001

37

Emmanuel Le Roy Ladurie, le pionnier

En 1966, l'historien publiait sa magistrale étude sur le climat depuis l'An Mil.

« **J**e me suis intéressé à l'histoire du climat dès les années 1950. J'étais intrigué par ce « petit âge glaciaire », période de froid qui a frappé l'Europe de 1550 à 1850 environ, sur laquelle aucune étude précise n'avait encore été menée. Nous ne possédons en effet de séries thermométriques que depuis la fin du XVIII^e siècle ; il a fallu chercher des sources indirectes pour les périodes antérieures.

« Je me suis d'abord penché sur les résultats de la dendrochronologie, l'étude des années de croissance des arbres. Je me suis également passionné pour les glaciers. J'ai beaucoup randonné dans les Alpes avec ma femme. Celle-ci a pris des photos que nous avons pu comparer avec des gravures du XVIII^e et du XIX^e siècles. On constate le recul impressionnant des glaciers.

« A la suite des travaux d'André Angot (1883), qui, le premier, a eu l'idée d'utiliser les dates de vendanges pour reconstituer les variations thermiques, j'ai établi, pour le nord-est de la France, une série annuelle complète, quant à celles-ci, de 1484 à 1977. L'ouverture des vendanges, acte public noté dans les registres municipaux, est en effet un excellent indicateur de la température du printemps et de l'été : plus ceux-ci ont été chauds, plus les vendanges ont commencé tôt.

« En croisant toutes les données disponibles, j'ai pu écrire en 1966, encouragé par mon maître Fernand



EMMANUEL LE ROY LADURIE

Cl. L. Weingarten/Opale.

Braudel, cette *Histoire du climat depuis l'An Mil* qui constitue ma thèse secondaire. L'un des apports de mon livre est de fournir des données fiables qui mettent en lumière la période de refroidissement du petit âge glaciaire et en révèlent aussi les moments de redoux.

« On constate que le temps se dégrade dès le début du XIV^e siècle. Des anneaux de croissance très épais repérés sur des chênes, en Allemagne, indiquent des années pluvieuses autour de 1315. Mais le phénomène s'aggrave à la fin du XVI^e siècle. On remarque à partir de 1550, en même temps que des dates plus tardives de vendanges, une poussée des glaciers.

« Comment expliquer ce refroidissement ? On évoque la diminution, de 1680 à 1717, des taches solaires (connue sous le nom de « minimum de Maunder ») qui correspondrait à une baisse momentanée des températures. Mais cette hypothèse reste à prouver.

« Quant à la fonte des glaciers au milieu du XIX^e siècle, elle coïncide avec l'essor de l'activité industrielle en Europe. Faut-il lier les deux événements ? On doit, en tout cas, selon moi, s'inquiéter de l'évolution actuelle : la plupart des projections indiquent qu'en 2100 la température moyenne se sera élevée de 2 °C à 5 °C. L'augmentation de l'effet de serre constitue peut-être un événement sans précédent. »

(Propos recueillis par Héroïse Kobleka.)

Isabelle Backouche - Maître de conférence à l'École des hautes études en sciences sociales

Paris sous les eaux : la grande crue de 1910

Un lac devant la gare Saint-Lazare. Des canots pour assurer les transports urbains... En janvier 1910, Paris, inondé par une crue d'une ampleur exceptionnelle, prend des airs de Venise. Déclenchant les accusations les plus folles.

Paris, 25 de ce mois. Paris est entièrement inondé. D'un côté, la plaine de Grenelle et les Invalides, le grand chemin de Chaillot, le Cours et les Champs-Élysées, tout est couvert d'eau. [...] On ne passe plus qu'en bateau ; le côté de Bercy, de la Rapée, de l'hôpital général, de la porte et quai Saint-Bernard, c'est une pleine mer !

Cette crue dévastatrice, qui emporta la moitié des maisons du pont Marie, fait partie de la longue série d'inondations qui marque l'histoire parisienne. La Seine, pourvoyeuse de toutes les commodités et artère vitale pour l'existence des Parisiens, est depuis toujours une menace constante, du fait de ses débordements. Le niveau atteint en 1658 est le premier dont on a gardé la mémoire. Faisant office de référence, il représente un record absolu, avec 8,63 m. Il a pourtant été égalé au cours de l'hiver 1910. A la grande surprise des pouvoirs publics.

En effet, au cours du XIX^e siècle, des mesures sont prises pour maîtriser le fleuve. Des échasses mobiles sont installées pour réguler la hauteur des eaux, tandis que l'ingénieur Eugène Belgrand, qui travaille aux côtés du baron Haussmann sous le Second Empire (1852-1870), met en place un réseau de surveillance du bassin hydrologique de la Seine.

Ces heureuses initiatives ont probablement endormi la vigilance des pouvoirs publics. Or l'été 1909 est très pluvieux et dès le mois de novembre les terres riveraines des affluents de la Seine en amont sont gorgées d'eau : toute nouvelle averse provoque un ruissellement qui vient gonfler les rivières. Dans la seconde quinzaine du mois de

janvier, un temps exécrable s'abat sur toute l'Europe. Les trombes d'eau font déborder plusieurs affluents de la Seine. Pourtant les prévisions sont rassurantes : on annonce une crue pour le 20 janvier qui ne devrait pas durer plus de vingt-quatre heures.

Aux délicates prévisions s'ajoute une véritable folie dans le progrès qui contribue à donner à Paris le sentiment qu'il n'est plus soumis aux caprices du fleuve. La ville s'est dotée de réseaux qui font de la capitale une vitrine de la modernité. Plus de 1 200 kilomètres de galeries souterraines accueillent les réseaux d'égout, de distribution de gaz, de transmission par pneumatique, du téléphone.

Le Zouave a de l'eau jusqu'aux épaules

Paris est aussi l'une des villes les mieux pourvues en matière de transports en commun : outre les tramways, en 1910, six lignes de métro sont en service. Ironie du sort, ou fragilité de conception, ce sont précisément ces réseaux qui cèdent les premiers face à la montée des eaux.

Le 21 janvier, les eaux de la Seine s'infiltrent dans le collecteur d'égout du pont de la Concorde et envahissent le tunnel d'une ligne de métro en chantier, remontant jusqu'à la Trinité. Cette fragilisation du sous-sol entraîne des affaissements de chaussée devant la gare Saint-Lazare et sur le boulevard Saint-Germain, provoquant la formation de véritables lacs.

Les communes riveraines de Paris sont elles aussi touchées ; les usines qui fournissent l'électricité et l'air comprimé dans la capitale ne fonctionnent plus : les lampadaires s'éteignent, les ascenseurs se blo-

quent, les horloges urbaines s'arrêtent tandis que, insouciant ou confiant, les Parisiens se précipitent sur les berges de la Seine pour assister au spectacle de la crue. C'est le début de la « semaine terrible ».

Le système urbain se paralyse : les trams immobilisés tentent de poursuivre leur route grâce à des chevaux, les trains ont de plus en plus de difficultés à quitter Paris, les usines d'incinération s'arrêtent et on décide de jeter les déchets dans la Seine depuis les ponts de Tolbiac et d'Auteuil.

Le 25 janvier, le zouave du pont de l'Alma a de l'eau jusqu'aux épaules et les passerelles se multiplient dans les rues pour permettre aux piétons de circuler.

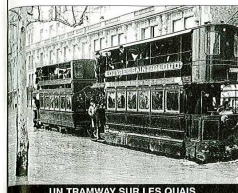
Les pouvoirs publics, à commencer par le préfet de police Louis Lépine, sont en alerte. On mobilise la marine

en faisant venir de Brest des canots qui assurent désormais le transport urbain.

Le 26, le centre politique de la capitale se transforme en petite Venise. On lutte pour colmater les brèches dans le sous-sol de l'hôpital de la Salpêtrière, de l'hôtel de Ville et du Louvre tandis que la Chambre des députés est plongée dans le noir.

Le vendredi 28 janvier, enfin, la crue atteint son maximum : 8,62 m. Paris est envahi par les flots. Le caporal Tripiet qui accompagnait des agents de la poste pour livrer un télégramme se noie. Ce sera le seul décès dans la capitale mais il y aura plusieurs dans la banlieue parisienne. Dernier recours contre les eaux, l'archevêque de Paris célèbre un salut de pénitence à Notre-Dame.

Heureux hasard ! Dès le lendemain la décade s'annonce. Ce n'est toutefois que le 15 mars que le fleuve regagnera son lit. Le



UN TRAMWAY SUR LES QUAIS



LES MOYENS DU BORD...



LA RUE DE SEINE



LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

NOTE
I.E.J.F.
Barbier,
Chronique
de la Régence
en la rigue
de Louis XV
(1718-1763),
Paris,
Chapuisier,
1887-1886,
vol. 3.

L'HISTOIRE N° 257 SEPTEMBRE 2001

46

LE CLIMAT DEPUIS 5 000 ANS

bilan est lourd. 15 000 à 20 000 immeubles ont été touchés et plus de 200 000 Parisiens sont lésés. Le total des dommages est estimé à 400 millions de francs, soit plus de 7 milliards de nos francs actuels. Mais la vie reprend vite : la première de *Chantecler* d'Edmond Rostand, différée pendant la crue, se donne au théâtre de la Porte-Saint-Martin le 6 février.

Il faudra pourtant plus de deux mois pour nettoyer la ville : les boues, vases et déchets maculent les rues parisiennes et le Conseil supérieur d'hygiène redoute les épidémies. D'impressionnantes bûchers s'allument sur les fortifications pour brûler

les détritus ramassés sur la voie publique.

Une véritable mobilisation a permis de faire face au désastre. Les services municipaux ont travaillé sans relâche pour dresser des digues et combler les infiltrations. Les artilleurs de Douai, Cambrai et Amiens et les sapeurs-pompiers ont procédé aux évacuations des habitants.

Mais les services publics s'en sont tenus à la protection des vies humaines ; ce sont des œuvres charitables qui soutiennent les Parisiens dans l'épreuve. La Société de Saint-Vincent-de-Paul distribue des repas. Des sociétés privées offrent gratuitement des pompes pour lutter contre les eaux tan-

dis que Maggi distribue du lait et Liebig des cubes bouillon.

Cet élan de solidarité a été l'occasion de mettre à l'épreuve trois associations reconnues d'utilité publique, sous la houlette de la Croix-Rouge. L'Association des dames françaises accueille dans ses 41 comités locaux les Parisiens qui ont perdu leur logement. L'Union des femmes de France apporte un soutien médical aux sinistrés et la Société française de secours aux blessés militaires mobilise 1 300 personnes et collecte près de 850 000 francs.

Ces trois sociétés ont été fondées après la défaite de 1870 face à l'Allemagne dans

La rumeur de la Somme

Lors des inondations dans la Somme en mars-avril dernier, une rumeur a couru : Paris serait responsable de la catastrophe...

« Pour préserver Paris, on nous a inondés », telle est la rumeur qui s'est répandue dans la Somme tandis que les eaux de la rivière débordaient et ravagèrent la région en mars-avril 2001. Certains ont imaginé que le surplus des eaux de Seine avait été déversé dans la Somme par l'intermédiaire du canal du Nord. Face à un phénomène exceptionnel — il est tombé à Abbeville 170 mm de pluie au mois de mars, soit trois fois plus que la normale —, la colère et le désespoir ont réussi à propager la rumeur.

Pourtant, les deux bassins hydrologiques concernés — celui de l'Oise et celui de la Somme — sont divergents : le premier est orienté vers l'ouest, le second vers le sud, ce qui rend techniquement impossible un transfert de l'eau de la Seine vers la Somme.

En fait, les fortes pluies ont gonflé trois affluents de la Somme (la Beine, l'Allemagne et l'Ingon). De plus, les marais environnants, qui fonctionnent en temps normal comme des éponges pour absorber le surplus d'eau, étaient déjà saturés par les pluies automnales. C'est donc une crue de nappe phréatique qui a frappé la région : la nappe d'eau souterraine étant saturée, toute nouvelle averse ruisselle vers la rivière.

Pour mettre fin à la rumeur, un rapport officiel a été rendu le 6 juin 2001. Il met en cause les retards dans la prévision et surtout l'insuffisance du curage des petits cours d'eau de la région, qui incombent aux riverains.

On peut trouver les origines de la rumeur : le maire

d'Abbeville, Joël Hart, a déclaré qu'il était « persuadé que la brutale montée des eaux ne s'explique qu'à 70 % par la pluviométrie exceptionnelle de cette année ». Alors, d'où vient le reste ? La ministre de l'Environnement Dominique Voynet a dénoncé le manque d'entretien de la Somme. Or celui-ci revient au conseil général dont le président, Alain Gest (UDF), a lui-même inculpé après du Premier ministre l'insuffisance des moyens alloués.

Au-delà des affrontements politiques, l'histoire de cette région permet de comprendre la force de la rumeur. La crise économique et sociale a touché plusieurs générations faisant prospérer un discours politique populiste. Il sensibilise les populations à une thématique qui met dos à dos les Verts contre les chasseurs, les gros contre les petits, les Parisiens contre les gens du pays...

Cette haine du pouvoir central est ancienne. Ravagée par la bataille de la Somme en 1916, la Picardie s'est vidée de sa population en 1940. Or les habitants se sont vu traiter de « Boches du Nord », au prétexte qu'ils avaient été occupés. Des historiens ont montré combien la rumeur s'est développée alors que l'État central n'avait pas pris en compte les souffrances de la région.

Phénomène complexe, la rumeur prend racine dans des contextes anciens exacerbés par les luttes politiques contemporaines, et se nourrit de la souffrance de la population peut-être trop confiante dans un État-Providence qui, face à la crue, reste impuissant.

I. B.

la perspective d'une mission patriotique en cas de conflit armé. Ainsi l'invasion des eaux sert de répétition à une éventuelle invasion militaire et le rôle central des femmes face à cette catastrophe nationale préfigure leur engagement pendant la Première Guerre mondiale.

Des industriels et des banquiers, mais aussi le pape, le prince de Galles et le roi des Belges apportent leur soutien financier. L'état vote des crédits, 2 millions de francs dès le 22 janvier et 20 millions le 11 février pour indemniser les commerçants, propriétaires et artisans lésés.

Il faut dire que le gouvernement d'Aristide Briand prépare les élections législatives du mois d'avril. Or, prenant prétexte de la crue, plusieurs voix s'élèvent pour manifester leur divergence. Au cœur d'une bataille scolaire qui oppose les Parisiens à la laïcité aux tenants de la liberté d'enseignement, l'archevêque de Paris, Mgr Amette, fait lire une lettre pastorale dans toutes les églises parisiennes, le 2 avril 1910. Il souligne le zèle des religieux et des religieuses pendant la crue bien que « bannis de la patrie », faisant allusion à la loi de séparation des Églises et de l'État votée en 1905. Invokant la toute-puissance de Dieu face au progrès et à la science, il fait allusion au scrutin électoral à venir, appe-



L'inondation de la Somme au printemps 2001 : devant la gare d'Abbeville (cf. Russo Cyril Blos).

renchérit dès le lendemain, agitant le souvenir de la guerre de 1870 : « N'est-ce pas encore une armée allemande fractionnée en sociétés industrielles qui achète nos forêts pour les détruire et les vendre ? Et tout le passé ne semble-il pas nous crier que ces forêts sont justement notre défense contre l'inondation et contre l'invasion ? » Ce débat sur les responsabilités laisse affluer un phénomène fréquent face à la catastrophe naturelle : la désignation d'un bouc émissaire, qui trahit la volonté de rationaliser face à l'impossible.

Afin de faire cesser ce qui aurait pu devenir une « rumeur », le 18 février une « commission des inondations ». Elle est présidée par Alfred Picard, polytechnicien et ancien ministre de la Marine, un homme irréprochable tant sur le plan scientifique que sur le plan politique.

Fort de 811 pages, le document final conduit sur les causes météorologiques de la catastrophe : après une saison chaude pluvieuse, les précipitations de l'hiver ont provoqué la crue des affluents de la Seine. Il préconise une surveillance accrue de la montée des rivières et la nécessité de lever tous les obstacles qui embarrassent le lit de la Seine.

A plus long terme, et sous la pression d'une inondation qui ravagera encore la région parisienne en 1924, un Service des barrages-réservoirs est créé. Il s'agit d'aménager en amont de Paris des retenues d'eau qui permettent de réguler le niveau du fleuve. Quatre d'entre elles seront mises en œuvre avant 1945. Ces « grands lacs de Seine » peuvent aujourd'hui retenir 800 millions de mètres cubes c'est-à-dire

seulement un quart du volume d'eau passé à Paris en 1910. De tels aménagements procurent un sentiment de sécurité face aux éléments naturels. Pourtant, Paris n'est pas à l'abri d'une nouvelle inondation. Des projections ont montré récemment qu'avec un niveau de crue équivalent à celui de 1910, plus de 25 000 hectares seraient touchés dans la région parisienne, affectant un demi-million de Franciliens et ravageant une zone qui s'est fortement urbanisée et industrialisée depuis un siècle. Les pertes avoisineraient 58 milliards de francs soit 8 fois plus qu'en 1910.

Au regard d'une telle menace, des plans de prévention des risques sont préconisés par la loi d'octobre 1995, délimitant des secteurs inondables et inconstructibles. Si une trentaine d'entre eux ont été d'ores et déjà adoptés en banlieue parisienne, ils sont inapplicables dans la capitale. On ne peut qu'imposer aux promoteurs des mesures de précaution : échantillonnage des caves et parkings, installation de pompes, protection des réseaux souterrains.

Aussi le rappel des faits et le travail de la mémoire sont-ils indispensables pour entretenir la notion de risque afin que chaque riverain participe, à son échelle, aux mesures de prévention indispensables face à la montée des eaux. La crue de 1910 a tout autant révélé les faiblesses de la ville moderne que les forces de la société française de l'époque. Elle a montré la nécessité de concevoir la ville du XXI^e siècle en tenant compte des phénomènes naturels.

Au-delà des divisions politiques et de l'exploitation de la catastrophe à des fins partisanes, la mobilisation des hommes, des pouvoirs publics et des associations a aussi été l'occasion d'une répétition générale face à l'ennemi.

L'HISTOIRE N° 257 SEPTEMBRE 2001

L'HISTOIRE N° 257 SEPTEMBRE 2001

Crédits



Climat : Eduquer Lutter Sensibiliser Innover Universaliser S'engager

